

Tenue le jeudi 25 janvier 2018, à 9 h,
à la GRICS, 5100, rue Sherbrooke Est, salle 2.65, Montréal

Sont présents :

M ^{me} Kathleen Boulianne (visioconférence) En remplacement de M ^{me} Manon Couturier	C. s. du Fer Région de la Côte-Nord
M ^{me} Brigitte Carrier (Skype)	C. s. des Îles Région du Bas-Saint-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
M ^{me} Chantal Caron (Skype)	C. s. des Portages-de-l'Outaouais Région de l'Outaouais
M ^{me} Michèle Drapeau	Directrice des services en évaluation et information scolaire (DSEIS) GRICS
M ^{me} Linda Drouin (conférence téléphonique)	Direction de la formation générale des jeunes Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)
M ^{me} Sophie Dubé	C. s. Marie-Victorin Région de la Montérégie
M ^{me} Marie-Claude Huberdeau	C. s. Marguerite-Bourgeoys Région de Montréal
M ^{me} Dany Grégoire	C. s. des Hauts-Cantons Région de l'Estrie
M ^{me} Mélanie Ledoux Secrétaire du Comité	Chef d'équipe BIM-FGJ GRICS
M ^{me} Brigitte Provençal Présidente du Comité	C. s. des Découvreurs Région de Québec–Chaudière–Appalaches
M ^{me} Jasmine Rochette	C. s. des Bois-Francs Région de la Mauricie–Centre-du-Québec
M ^{me} Chantale Simard	C. s. du Pays-des-Bleuets Région du Saguenay–Lac-Saint-Jean
M ^{me} Bianca Tremblay (visioconférence)	C. s. de la Baie-James Région de l'Abitibi–Témiscamingue–Nord-du-Québec
M. Charles Vendette En remplacement de M ^{me} Amiel Aguerre-Pagé	C. s. de Laval Région de Laval–Laurentides–Lanaudière

M^{me} Brigitte Provençal et M^{me} Michèle Drapeau souhaitent la bienvenue et la bonne année à tous les représentants participant à cette rencontre. Elles accueillent M^{me} Sophie Dubé, de la Commission scolaire Marie-Victorin, nouvelle représentante de la région de la Montérégie, ainsi que M. Charles Vendette, de la Commission scolaire de Laval, représentant substitut de la région de de Laval–Laurentides–Lanaudière, en remplacement de M^{me} Amiel Aguerre-Pagé, de même que M^{me} Kathleen Boulianne, de la Commission scolaire du Fer, représentante substitut de la région de la Côte-Nord, en remplacement de M^{me} Manon Couturier. M^{me} Provençal suggère que les membres du Comité profitent de cette occasion pour faire un tour de table, afin que chacun se présente.

M^{me} Drapeau informe les membres du Comité de l'arrivée de deux nouveaux conseillers au sein de l'équipe BIM, au secteur de la formation générale des jeunes, soit M^{me} Véronique Giguère, responsable du primaire, et M. Phylippe Laurendeau, responsable de Science et technologie.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M^{me} Provençal présente l'ordre du jour, qui est adopté par l'ensemble des membres du Comité.

1. Adoption de l'ordre du jour
 - Approbation du compte rendu de la rencontre du 28 septembre 2017
2. Diffusion 2018
3. Plan de travail 2017-2018 (diffusion 2019) [*doc.*]
 - Élaboration – Décisions quant aux projets non comblés
 - Validation – Projets à combler rapidement
4. Police utilisée dans les épreuves du primaire
5. Plan de travail projeté 2018-2019 (diffusion 2020)
 - Modifications au plan de travail
 - Recherche d'équipes d'élaboration et de validation
 - Déclaration d'engagement à la confidentialité
6. Échanges avec la représentante du Ministère (M^{me} Linda Drouin)
7. Droits d'auteur et durée de vie des épreuves
8. Présentation du nouveau site BIM
9. Échange et partage en lien avec l'évaluation
10. Date de la prochaine rencontre du Comité : 10 mai 2018

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 28 SEPTEMBRE 2017

M^{me} Mélanie Ledoux présente le compte rendu de la rencontre du 28 septembre 2017. Dans l'ensemble, le compte rendu est jugé conforme et il est accepté par les membres du Comité.

Au sujet du fait que les numéros de ligne soient lus par WordQ dans les recueils de textes de Français (version PDF), il est suggéré de vérifier si cette situation est la même dans les épreuves du Ministère. Pour ce qui a trait à l'épreuve de Français de 4^e secondaire d'août, pour laquelle le taux de réussite aurait été très faible dans certaines commissions scolaires, des vérifications quant aux commentaires reçus seront effectuées par BIM.

2. DIFFUSION 2018

M^{me} Ledoux informe les membres du Comité que les épreuves de juin 2018 seront diffusées au cours de la semaine du 29 janvier 2018, et que celles de reprise seront diffusées au cours de la semaine du 26 mars 2018. Les courriels de nouveautés seront pour leur part envoyés aux administrateurs du site BIM en ligne le lundi de la semaine suivant ces diffusions.

Les travaux menant à la diffusion de ces épreuves vont bon train et il est anticipé que les épreuves seront diffusées au cours de ces semaines, à l'exception des épreuves d'Histoire du Québec et du Canada de 3^e secondaire (juin 2018) et de 4^e secondaire (août 2018), dans le contexte où l'équipe BIM a récemment été informée de modifications à venir dans les prototypes ministériels à paraître en 2018 et dans un souci d'harmoniser les épreuves BIM à ces derniers. Les changements aux prototypes seront annoncés et précisés dans les documents d'information que le Ministère devrait diffuser au cours de la semaine du 29 janvier 2018. Ces changements devraient porter, de manière plus importante, sur la tâche de réalisation (CD1) et dans les exemples de grilles associées aux compétences. Pour les deux épreuves, il est proposé que la conseillère de l'équipe BIM, M^{me} Claire Soucy, effectue les modifications requises aux épreuves. Pour l'épreuve de 3^e secondaire (juin), M^{me} Soucy validera ensuite ces modifications avec l'équipe d'élaboration (comme l'épreuve a déjà fait l'objet d'une validation, et compte tenu du calendrier de travail, il n'y aura pas d'autre validation de ces changements). L'épreuve devrait pouvoir être diffusée entre la fin de février et la mi-mars. Pour l'épreuve de 4^e secondaire (août), M^{me} Soucy partagera les modifications suggérées avec l'équipe d'élaboration, avant que l'épreuve ne soit soumise à la validation déjà prévue avec une autre commission scolaire. Cette épreuve devrait être diffusée en avril 2018.

M^{me} Ledoux explique que le mécanisme habituel de notification de modifications apportées aux épreuves 2018 sera mis en place. Ainsi, si des erreurs sont corrigées dans les nouvelles épreuves (2018), un courriel sera envoyé aux administrateurs de BIM en ligne afin de les informer des titres touchés. Des documents précisant la nature des erreurs seront ajoutés dans BIM en ligne. M^{me} Ledoux fait part au Comité des modifications apportées à une demi-douzaine d'épreuves disponibles sous Réservation CNC depuis la rentrée (épreuves de 2017 ou antérieures à cette date). Elle suggère qu'un courriel soit envoyé aux administrateurs afin de communiquer la liste des épreuves en question, ce qui facilitera la récupération des documents de modifications. Les membres du Comité accueillent favorablement cette proposition.

3. PLAN DE TRAVAIL 2017-2018 (DIFFUSION 2019) [DOC.]

ÉLABORATION – DÉCISIONS QUANT AUX PROJETS NON COMBLÉS

Pour ce qui a trait aux projets d'élaboration 2017-2018 (diffusion 2019) qui n'ont pas encore été comblés, il est convenu que, pour Science et technologie ainsi que pour Mathématique, il est toujours possible de démarrer les travaux avec des équipes qui se manifesteront, compte tenu du plan de travail et de la disponibilité des conseillers BIM concernés. De plus, en Science et technologie ainsi qu'en Mathématique, l'équipe BIM pourrait accompagner des équipes régionales qui auraient des projets d'épreuves locales (non prévus au plan de travail), dans la mesure où les projets prévus ne trouveraient pas preneurs. Pour ce qui a trait à l'épreuve d'Histoire du Québec et du Canada de 3^e secondaire (août), il est convenu de reporter le projet au plan de travail 2018-2019 (diffusion 2020).

Pour l'épreuve de Mathématique de 4^e secondaire SN (août 2019), M^{me} Ledoux soumet la proposition qu'elle résulte de l'adaptation de l'épreuve de 4^e secondaire CST (août 2019) élaborée cette année, selon la logique d'un tronc commun adoptée à la rencontre de septembre. Dans l'éventualité où aucune équipe ne prendrait ce mandat, le Comité accepte que le conseiller de l'équipe BIM procède lui-même à la modification de l'épreuve. Toutefois, une équipe de validation d'une commission scolaire devra prendre ce mandat afin de mener l'épreuve vers la diffusion.

VALIDATION – PROJETS À COMBLER RAPIDEMENT

M^{me} Ledoux fait ressortir le fait qu'il y a 7 épreuves pour lesquelles il n'y a toujours pas d'équipe de validation. Une huitième s'ajoute, avec l'adaptation de l'épreuve de Mathématique de 4^e secondaire (TS, août 2019). Or, dans le respect du calendrier de travail et dans l'optique de ne pas compromettre les prochaines étapes du processus d'élaboration incluant une mise à l'essai, les validations doivent normalement avoir lieu en février et en mars 2018. M^{me} Sophie Dubé s'enquiert du temps requis pour la validation. M^{me} Drapeau explique que la validation, qui rassemble un conseiller pédagogique et un ou des enseignants, requiert une demi à une journée de travail. Elle ajoute que le conseiller BIM anime cette validation et qu'il effectue ensuite le retour vers l'équipe d'élaboration. Le Comité convient d'effectuer une relance régionale prioritaire pour combler ces besoins de validation, dès que les documents seront mis à jour à la lumière des changements apportés au cours de la rencontre.

4. POLICE UTILISÉE DANS LES ÉPREUVES DU PRIMAIRE

M^{me} Drapeau indique que la police *Comic* est utilisée dans les épreuves BIM du primaire (Français et Mathématique), décision qui remonte à quelques années, et qui s'appuyait sur des considérations d'ordre orthopédagogique. Elle explique que l'équipe BIM a reçu la demande, de la part d'enseignants et de conseillers pédagogiques, de changer pour la police *Arial*, pour les épreuves du 2^e et du 3^e cycle, comme c'est le cas dans les épreuves du Ministère; *Comic* demeurerait au 1^{er} cycle. M^{me} Drapeau s'interroge également sur la grosseur des caractères. Elle demande aux membres du Comité quelles sont les pratiques au sein de leur commission scolaire à cet égard et quel est leur avis quant à d'éventuels changements. M. Charles Vendette suggère qu'il serait intéressant de poursuivre la réflexion à ce sujet et de l'appuyer d'écrits. M^{me} Provençal indique que la police *Century Gothic* serait celle recommandée pour les élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA). Des questions sont échangées quant à l'impact de changer de police, en lien avec WordQ. Le Comité convient qu'il serait adéquat d'arrimer les pratiques à celles du Ministère, mais suggère de consulter les commissions scolaires de leur région et de documenter ce sujet, qui sera reconduit à la rencontre de mai.

5. PLAN DE TRAVAIL PROJETÉ 2018-2019 (DIFFUSION 2020)

MODIFICATIONS AU PLAN DE TRAVAIL

Comme discuté au point 3, les projets 2017-2018 non comblés de Science et technologie et de Mathématique demeurent ouverts et le plan de travail 2018-2019 ne sera pas modifié pour le moment. Toutefois, le projet d'Histoire du Québec et du Canada de 3^e secondaire (août) sera transféré en 2018-2019. Aussi, après les échanges avec M^{me} Linda Drouin confirmant qu'il n'y aura pas de production ministérielle, il est convenu d'ajouter un projet d'Éducation financière (juin 2020). Le Comité convient de réviser le plan de travail 2018-2019 à la rencontre de mai.

M^{me} Provençal suggère que le plan de travail du primaire de Français et de Mathématique, plutôt que de prévoir de nouvelles épreuves de 2^e année chaque année, prévoit le renouvellement de celles de 2^e et de 3^e année deux années sur trois, en alternance. Cette pratique serait avantageuse pour les besoins relatifs aux classes multiniveaux. M^{me} Huberdeau est d'avis que les besoins d'évaluations en 2^e année sont moindres et ne nécessitent pas un renouvellement annuel. Comme le plan de travail a été établi à la suite d'une consultation provinciale, les membres du Comité conviennent de sonder leur région quant à cette proposition, afin d'en rediscuter en mai.

RECHERCHE D'ÉQUIPES D'ÉLABORATION ET DE VALIDATION

Le Comité convient qu'une relance en lien avec le plan de travail 2017-2018 (diffusion 2019) sera d'abord effectuée. Suivront les opérations de recrutement en lien avec le plan de travail 2018-2019 (diffusion 2020). Un courriel explicatif sera envoyé aux membres du Comité pour diffusion dans leur région. Les commissions scolaires auront une date limite pour soumettre leur intérêt (élaboration et validation). Les manifestations d'intérêt seront compilées en vue de la rencontre de mai, lors de laquelle l'attribution des projets sera confirmée.

Il est également convenu que les représentants des régions qui avaient exprimé un intérêt hâtif pour le plan de travail 2018-2019 (inscriptions en bleu au plan de travail) valideront si l'intérêt est maintenu et communiqueront cette information à BIM.

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ

M^{me} Drapeau rappelle qu'au cours des différentes étapes du processus d'élaboration des épreuves, les enseignants et les conseillers pédagogiques sont appelés à signer une entente de confidentialité. À la lumière de différentes situations entourant les bris de confidentialité rapportés, M^{me} Drapeau souhaite valider quelques ajouts aux éléments contenus dans ces ententes.

M^{me} Drapeau fait part des ajouts suivants et invite les membres du Comité à y réagir :

- Il est important de conserver la confidentialité du matériel d'évaluation tout au long du processus et en tout temps.
- Il est non autorisé de discuter de la nature ou du contenu du matériel d'évaluation avec des collègues ou d'autres personnes ne faisant pas partie de l'équipe d'élaboration.
- Il est interdit de partager de l'information concernant le matériel d'évaluation avec les élèves.
- Il est interdit de conserver une copie électronique ou papier ainsi que des notes concernant le matériel d'évaluation. Toute copie doit être remise au conseiller de BIM et elle sera détruite par la suite.

Les membres du Comité sont d'accord avec ces ajouts. M^{me} Provençal suggère que la formulation soit sous la forme de « Je m'engage » plutôt qu'« il est interdit ». M^{me} Drapeau indique qu'une copie de la déclaration d'engagement à la confidentialité sera remise aux participants afin qu'ils puissent la conserver et s'y référer, au besoin.

6. DROITS D'AUTEUR ET DURÉE DE VIE DES ÉPREUVES

En suivi à la rencontre de septembre, alors qu'il était question du renouvellement de la licence Copibec de BIM et du maintien des épreuves vieilles de plus de 10 ans, M^{me} Drapeau explique dans un premier temps que la négociation pour le renouvellement de ce contrat pour les trois prochaines années a engendré une diminution considérable des coûts associés aux épreuves de plus de 10 ans, de l'ordre de 50 %. Elle présente ensuite le détail quant aux quatre cohortes d'épreuves concernées, qui comportent respectivement 7, 8, 11 et 5 épreuves qui sont surtout associées au Français et à l'Univers social, au secondaire. M^{me} Drapeau souligne quels impacts et risques auraient un éventuel retrait de ces épreuves, dont la perte de matériel pédagogique (y compris des adaptations et mises à jour locales) pour les enseignants, la nécessité d'informer le réseau scolaire et les suivis requis quant à l'obligation de cesser l'utilisation de ces épreuves. Dans ce contexte, M^{me} Drapeau recommande de maintenir les épreuves pour la durée du contrat renouvelé avec Copibec, soit trois ans. Les membres du Comité approuvent cette recommandation. Ils y voient un intérêt, pour l'offre de matériel et de textes. Certains émettent toutefois le besoin d'informer leur personnel du besoin de mettre à jour leurs pratiques et leurs outils.

7. ÉCHANGES AVEC LA REPRÉSENTANTE DU MINISTÈRE (M^{ME} LINDA DROUIN)

M^{me} Drouin indique que les épreuves prototypes d'Univers social (soit Histoire du Québec et du Canada de 3^e et de 4^e secondaire, de même qu'Éducation financière de 5^e secondaire) seront disponibles à la mi-mai. Elle fait part des questionnements ministériels quant à la sécurité entourant ces épreuves, dont la date de passation sera différente d'un milieu à l'autre, et qui seront rendues disponibles sur le site « educationevaluation ». Plusieurs membres du Comité interviennent pour affirmer que bien des enseignants et des conseillers pédagogiques ont accès à ce site, dont le mot de passe circule. Ils recommandent de diffuser autrement que sur ce site, afin de préserver la confidentialité de ces épreuves. Ils demandent aussi d'être informés (services éducatifs et responsables de la sanction) dès que ces épreuves seront rendues disponibles. Interrogée quant à savoir si les modifications à venir dans les prototypes d'Histoire du Québec et du Canada de 3^e et de 4^e secondaire ont été présentées aux conseillers pédagogiques, M^{me} Drouin répond que le document d'information à paraître prochainement apportera les précisions requises. Questionnée quant à un taux de réussite cible aux épreuves ministérielles, M^{me} Drouin indique qu'il n'y en a pas d'établi et qu'une certaine évolution est habituellement constatée sur une période de trois ans. Enfin, M^{me} Drouin communique l'intention ministérielle de produire un document nommé *Faits saillants*, en lien avec l'épreuve prototype de 4^e secondaire d'Histoire du Québec et du Canada.

M^{me} Huberdeau exprime que le fait que les cahiers de préparation puissent être apportés à la maison, pour l'épreuve unique de Français de 5^e secondaire, engendre une grande iniquité entre les élèves. Au sein de sa commission scolaire, il a été constaté que certains élèves bénéficient du soutien de leurs parents ou de tuteurs, alors que d'autres ne bénéficient d'aucun soutien. Dans le contexte où 83 % des élèves sont issus de l'immigration, cette réalité apparaît d'autant plus préoccupante. Par le passé, la direction de la Sanction des études avait refusé que des périodes de récupération soient organisées dans les écoles de certains milieux, pour pallier cette iniquité. M^{me} Huberdeau demande qu'il ne soit plus permis de sortir le cahier de préparation de la classe, comme c'est le cas pour l'épreuve ministérielle de 2^e secondaire. M^{me} Drouin dit qu'une réflexion est en cours au Ministère quant à l'évolution de cette épreuve. La préparation serait au cœur de cette réflexion.

Interrogée au sujet de la police utilisée dans les épreuves du primaire, M^{me} Drouin indique qu'il existe sans doute plusieurs avis à ce sujet et qu'il pourrait être intéressant de relancer ce questionnement avec l'adaptation scolaire. Elle ajoute toutefois qu'un contexte de lecture authentique engendre l'accès à différentes polices et grosseurs de caractères.

Quant aux productions d'épreuves ministérielles à venir, M^{me} Drouin indique que dès, que les prévisions seront stabilisées, elle pourra en partager la liste avec l'équipe BIM, dans une perspective de planification. Elle confirme que d'autres productions pour Éducation financière ne sont pas prévues, à brève échéance, les efforts se tournant vers Histoire du Québec et du Canada, 4^e secondaire.

8. PRÉSENTATION DU NOUVEAU SITE BIM

M^{me} Ledoux indique que le nouveau site est toujours en développement, mais que le pilotage devrait reprendre sous peu avec les quatre commissions scolaires intéressées, soit dès que des aménagements à la page d'accueil et que certains correctifs liés à l'affichage du contenu auront été effectués. La migration vers le nouveau site, pour l'ensemble des commissions scolaires, devrait s'effectuer à l'automne 2018, voire dès le printemps, si possible. Les préalables à la migration vers le nouveau site incluent Azure AD et le Service d'identité de la GRICS (OneDrive demeure optionnel). Les commissions scolaires qui auront implanté Mozaik portail auront déjà ces préalables (il est à noter qu'il n'est pas obligatoire d'avoir Mozaik portail pour accéder au nouveau site).

M^{me} Ledoux effectue une visite guidée du nouveau site. Au sujet de la page d'accueil et du visuel, des membres du Comité s'interrogent sur le choix du renard pour représenter BIM. Les avis sont partagés. Le chapeau est remis en question, compte tenu du fait qu'il n'y a pas que la diplomation qui soit visée. On s'interroge sur la représentativité de ce choix pour les trois secteurs d'activités (FGJ, FGA et FP). Alors que certains trouvent que le renard est un choix intéressant (futé, rusé, intelligent), d'autres le trouvent statique, enfantin, et l'associent au primaire. M. Vendette affirme que le choix de l'image est important et qu'il doit convenir. Il est suggéré que des graphistes et experts Web s'y intéressent. M^{me} Simard indique que les destinataires devraient être considérés dans le choix final. M^{me} Rochette propose pour sa part que les lettres de BIM, stylisées, remplacent l'animal.

Pour ce qui a trait à la formulation « Exprimez-vous grâce au Comité national de concertation BIM », les membres du Comité suggèrent d'en revoir la formulation afin d'en traduire davantage l'aspect de concertation régionale.

Quant au moteur de recherche, les membres du Comité apprécient l'option de recherche textuelle. Ils trouvent, de manière générale, l'interface conviviale. La possibilité de recherche par date de diffusion (ou d'affichage qui en tient compte) est suggérée.

Dans la possibilité de formuler une rétroaction sur une épreuve, M^{me} Provençal suggère qu'il soit possible de joindre une pièce explicative aux commentaires.

Enfin, en lien avec l'accès des enseignants aux épreuves, M. Vendette demande qu'il soit possible de le restreindre au primaire ou au secondaire. En termes de priorisation, ce besoin de restreindre à un ordre d'enseignement apparaît plus grand, aux yeux du Comité, que celui de restreindre les enseignants à leur matière et leur niveau.

9. ÉCHANGE ET PARTAGE EN LIEN AVEC L'ÉVALUATION

Les membres du Comité font connaître leurs modalités d'utilisation des prototypes ministériels pour les cours d'Histoire du Québec et du Canada de 3^e et de 4^e secondaire. Il ressort des échanges qu'une majorité compte utiliser les prototypes cette année. Des rencontres d'appropriation des épreuves et de correction collective s'organisent dans plusieurs milieux. Dans certaines commissions scolaires ou même certaines régions concertées, des aménagements pourront être apportés (par exemple, suppression d'une question), après analyse; dans d'autres régions, l'épreuve sera conservée intégralement. Des préoccupations quant à la possibilité de bris de confidentialité de ces épreuves sont échangées, compte tenu du mode de diffusion prévu et des dates variables de passation.

M^{me} Huberdeau propose un suivi quant à la signature électronique apposée au bulletin (section 5, bulletins du primaire et du 1^{er} cycle du secondaire), sujet préalablement abordé en rencontre. Elle explique avoir reçu la confirmation que, si cette signature est générée de manière automatique et massive, elle n'est pas reconnue légalement aux fins de confirmation de classement scolaire. La signature ne doit être apposée qu'une fois le classement confirmé. Le fait qu'une signature ne soit pas considérée comme légale entraîne l'impossibilité d'envoyer le bulletin de la 3^e étape de manière électronique. M^{me} Huberdeau ainsi que des représentants de la direction générale et des services informatiques de sa commission scolaire ont rencontré la GRICS afin d'exposer cette situation et de demander des aménagements à GPI. Dans l'attente d'une solution intégrée, M^{me} Huberdeau transmet le compromis convenu : après analyse, les directions confirment les classements par courriel avant que ne soit apposée la signature électronique.

10. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ : 10 MAI 2018

M^{me} Drapeau et M^{me} Provençal remercient les membres du Comité pour leur participation et leur collaboration. Elles leur rappellent la date de la prochaine rencontre, avant de les saluer et de clore la rencontre.